

**Procès-verbal de la réunion  
du mardi 21 avril 2020  
- Rencontre TEAMS –  
19 h à 20 h 50**

**1. Ouverture de l'assemblée**

**1.1. Présence et vérification du quorum**

Josée Bélanger, enseignante, pavillon des Érables  
Élisa Montaruli, Parent, pavillon Sagard  
Stéphanie Dion, parent, pavillon des Érables  
Solen Poirier, parent, Pavillon Sagard  
Julie Gagnon, parent, Pavillon Sagard  
Geneviève Dionne, parent, pavillon Sagard et des Érables  
Sébastien Lanouette, parent, pavillon des Érables  
Nancy Martins, parent, pavillon des Érables  
Stéphane Cantin, parent, pavillon des Érables  
Marie-Lise Dion, parent, pavillon des Érables  
Isabelle Janisse, enseignante, pavillon Sagard  
Nadia Bourhala, enseignante, pavillon des Érables  
Wafa Kaddour, éducatrice au SDG, pavillon Sagard  
Mélanie Montreuil, enseignante, pavillon Sagard

Alexandre Lavoie, Directeur adjoint, pavillon des Érables  
Marie-Josée Normandin, Directrice

Le quorum est constaté par la présidente.

Julie Gagnon est nommée secrétaire de la séance.

La rencontre est virtuelle, par Teams, étant donné la situation liée au coronavirus (COVID-19).

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Sur proposition de Sébastien Lanouette, appuyée par Élisa Montaruli, l'ordre du jour est adopté tel que présenté.**

- Adoptée à l'unanimité

**3. Question du public :**

Aucune question n'a été reçue.

#### **4. Adoption du procès-verbal du 19 février 2020**

Lecture du procès-verbal du 23 janvier 2020 puisque celui-ci n'avait pas été adopté lors de la dernière séance du conseil d'établissement. Des modifications mineures y sont apportées.

**Sur proposition de Nadia Bourhala, appuyée par Stéphanie Dion, le procès-verbal du 23 janvier 2020 est adopté tel que présenté.**

- Adoptée à l'unanimité

Lecture du procès-verbal du 19 février 2020. On demande s'il a été prévu qu'un suivi soit fait auprès de M. Jocelyn Jobidon de l'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension qui est venu nous rencontrer lors du dernier conseil d'établissement. On mentionne qu'effectivement, en juin ou en septembre prochain, il serait intéressant qu'un suivi soit fait auprès de M. Jobidon.

On demande si M. Dany Raymond et M. Sylvain Sentenne, de la Fondation de l'école St-Barthélemy, pourraient rendre publique la présentation qu'ils ont faite au dernier conseil d'établissement portant sur le nouveau mode de financement et les différents projets de l'école. Il pourrait être intéressant de joindre cette présentation au procès-verbal. Geneviève Dionne va les contacter à cet effet.

**Sur proposition de Josée Bélanger, appuyée par Solen Poirier, le procès-verbal de la séance du 19 février 2020 est adopté tel que modifié.**

- Adoptée à l'unanimité

#### **5. Suivi au procès-verbal du 19 février 2020**

Les suivis ont été faits au point précédent.

#### **6. Dossier à adopter : aucun**

#### **7. Dossiers à approuver**

##### **7.1. Calendrier scolaire 20-21 (assemblée générale SDG et parents)**

La direction présente le calendrier scolaire 2020-2021. Le 27 août 2020 sera la journée de la rentrée. Les 25 et 26 août, des rencontres d'information auront lieu pour le service de garde.

On se demande ce qu'il adviendra de l'assemblée générale s'il faut que des consignes de distanciation sociale soient respectées. On pense que cela se fera peut-être en deux temps. Il serait bien que l'assemblée générale ait lieu après les rencontres avec les enseignants, car ceux-ci pourront en parler aux parents, comme cela a été fait l'année dernière. Le rappel par les enseignants de la tenue de l'assemblée générale (AG) semble avoir eu un impact positif sur le nombre de parents présents à l'AG.

Deux dates à retenir :

- 17 septembre : rencontre d'information parents-enseignants;
- 23 septembre : assemblée générale de parents.

À l'heure actuelle, le calendrier scolaire n'indique pas la date de la prise des photos aux deux pavillons. La direction adjointe a contacté l'organisme Photo Repensée afin de réserver les dates du 15 et du 16 septembre 2020. Étant donné le contexte d'urgence sanitaire, les bureaux de Photo Repensée sont actuellement fermés et les dates n'ont pu être confirmées. Les dates seront inscrites sur le calendrier dès qu'elles auront été confirmées.

On demande à quel moment ont lieu les discussions portant sur l'offre d'activités lors des journées pédagogiques. La direction mentionne que les responsables du service de garde ont déjà été informés des dates des journées pédagogiques inscrites au calendrier scolaire. Lors des deux journées pédagogiques consécutives, il a été convenu qu'une journée aura lieu à l'école et que l'autre fera l'objet d'une sortie afin d'atténuer les coûts pour les parents.

**Sur proposition de Julie Gagnon, appuyée par Wafa Kaddour, le calendrier scolaire 2020-2021 est adopté tel que présenté.**

- Adoptée à l'unanimité

## **7.2. Résolution composition du CÉ**

Les membres ont reçu par courriel avant la rencontre de ce soir un document de résolution à faire parvenir au Secrétariat général.

Les personnes dont le nom est inscrit sur cette résolution vont pouvoir faire partie du futur conseil d'administration, qui remplacera le conseil des commissaires, si elles le désirent et si elles sont élues. La direction précise que ce sont seulement les personnes sur la liste qui pourront aller en élections afin de devenir membres du nouveau conseil d'administration. Cette résolution a été envoyée par la CSDM à la direction en janvier dernier, donc avant la situation d'urgence sanitaire, alors que le Ministère prévoyait la mise en place du conseil d'administration en juillet 2020.

**Sur proposition de Sébastien Lanouette, appuyée par Élisabeth Montaruli, la résolution est adoptée.**

- Adoptée à l'unanimité

## 8. Sujets d'information :

### 8.1. Organisation scolaire et plan de l'effectif

Des Érables :

La direction présente les prévisions d'effectifs pour Des Érables. Présentement, en raison de la crise sanitaire, les parents ne peuvent pas venir inscrire leurs enfants. Actuellement, 479 élèves sont inscrits pour l'année scolaire 2020-2021. Une classe a été fermée et une enseignante a malheureusement perdu son poste. Pour les inscriptions au préscolaire, celles-ci ont généralement lieu en janvier. De plus, une activité de bienvenue à la maternelle devait avoir lieu au mois de mai. Cette rencontre a été annulée en raison de la crise sanitaire.

C'est en 5<sup>e</sup> et en 6<sup>e</sup> année que l'on retrouve le plus d'élèves en libre-choix. Par exemple, en 6<sup>e</sup> année, la moitié des 53 élèves sont en libre-choix. On rappelle que les élèves de l'accueil ont le privilège d'être en libre-choix. Il y a des élèves de parents immigrants qui s'inscrivent à l'école à chaque année, mais en raison de la crise sanitaire et de la fermeture des frontières, on ne sait pas ce qu'il adviendra des élèves issus de l'immigration cette année.

Sagard :

Le portrait est simple : mêmes ratios, mêmes enseignements, aucun changement.

### 8.2. Budgets

L'école a perdu sa subvention accordée dans le cadre de l'École montréalaise. Cette année, c'est donc 52 000 \$ de pertes de revenus. La direction a consulté les enseignants et des choix difficiles ont été faits suite à ces coupures.

À Des Érables :

- 3 orthopédagogues;
- 1 technicienne en éducation spécialisée sera à 5 jours;
- 1 poste d'orthophonie a été baissé à 50 % (donc 2 ½ jours).

Pour Sagard il n'y a pas de coupure :

- 40 % orthopédagogie payé par la Commission scolaire.
- Et ajout de 20% ce qui porte le service à 4 jours d'une technicienne en éducation.

En général, la répartition des budgets est la suivante : Des Érables prend 5/8 du budget et Sagard 3/8 du budget. À Sagard, une somme de 10 000 \$ a été réservée afin de continuer de passer des tests de sélection pour le programme international. Si les tests s'avèrent moins dispendieux, d'autres services seront achetés. Un dossier de candidature pour les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années sera préparé par la direction en collaboration avec des enseignantes de Sagard.

L'aide aux devoirs qui était offerte à Des Érables par l'entremise du Club Intergénération La Petite Patrie (CLIPP) sera annulée, car celle-ci coûtait environ 10 000 \$. La responsable de l'organisme a mentionné à la direction qu'il y aurait peut-être moyen de maintenir ce partenariat par le biais d'une subvention. A suivre. Une trentaine d'élèves du pavillon Des Érables bénéficiaient de cette aide aux devoirs et ce service était très apprécié et répondait à des besoins précis (notamment à ceux des élèves aux prises avec des difficultés d'apprentissage ou dont les parents ne sont pas en mesure d'aider leurs enfants). On espère que des solutions seront trouvées afin de continuer d'offrir l'aide aux devoirs à ces élèves.

On demande si les 10 000 \$ requis pour les tests d'admission au pavillon Sagard pourraient être utilisés pour payer l'aide aux devoirs. La direction mentionne que oui, mais que ce n'est pas la décision qui a été prise par l'équipe école. La présidente indique comprendre que la situation demande des choix, mais trouve dommage que les élèves qui sont déjà dans des situations difficiles soient privés de cette aide. La direction s'occupera de faire des demandes de subventions à cette fin et/ou à trouver d'autres moyens de ramener l'aide aux devoirs (Fondation? Via le SDG?). On rappelle que les bénévoles plus âgés qui venaient donner un coup de main ne seront plus en mesure de le faire pour un certain temps en raison de la crise sanitaire.

### **8.3. Aide aux devoirs**

Voir point précédent

### **8.4. Projet éducatif suivi**

La consultation est presque terminée. Une rencontre est prévue ce jeudi 10 h. Une version finale sera présentée aux enseignants. Le projet éducatif a reçu l'aval du service éducatif de la CSDM. Il sera présenté dans les délais prévus, soit au début juin.

### **8.5. Service de garde (micro-ondes)**

Une lettre a été envoyée par courriel aux membres du conseil d'établissement afin de recueillir leurs commentaires. Au service de garde, on estime que 25 heures par semaine seraient allouées pour le réchauffement des plats au micro-ondes. Plusieurs problématiques sont mentionnées. Par exemple, les repas sont parfois envoyés dans des contenants non appropriés pour le micro-ondes ou encore dans des plats en verre et les éducateurs se brûlent les doigts. La décision a été prise de retirer les plats à chauffer au micro-ondes à compter de la prochaine année scolaire. Étant donné la crise sanitaire actuelle, on note qu'il est plus approprié de les retirer dès maintenant. L'utilisation du thermostat sera mentionnée dans la lettre qui sera envoyée aux parents et celle-ci sera accompagnée d'un feuillet d'informations. Dans l'agenda, une mention au thermostat et à la boîte à lunch sera également faite. Éventuellement, la Fondation de l'école pourrait

peut-être vendre des thermos avec son logo et le nom de l'enfant en guise de levée de fonds.

## **9. Tour de table**

### **9.1. Représentant du comité de parents de la CSDM**

Julie Gagnon rappelle la décision du Comité de parents de la CSDM et de Laval de quitter la Fédération des comités de parents. En raison de la crise sanitaire, toutes les rencontres du Comité de parents ont été annulées.

Depuis la fermeture des écoles, deux sondages ont été envoyés aux représentants et aux substituts du Comité de parents de la part du Comité de parents de la CSDM et de Laval. Ces sondages avaient pour but de questionner les parents sur leurs attentes et leurs préoccupations quant à la situation liée au coronavirus. Cette cueillette d'informations n'était pas scientifique et avait pour but de sonder les parents sur leurs inquiétudes (anxiété, préoccupations au niveau de la santé de leur famille, soucis financiers, etc.) et leur niveau de satisfaction quant aux communications reçues (ministère, commission scolaire, direction d'école, enseignant, etc.). Pour l'instant, les données recueillies n'ont pas encore été communiquées.

## **10. Varia**

Pas de points ajoutés

## **11. Levée de la séance et date de la prochaine rencontre**

La direction n'a reçu aucune information quant à un éventuel retour en classe. Néanmoins, une collecte de données a eu lieu auprès des directions d'école portant sur les conditions favorables à un éventuel retour en classe.

Afin de respecter les directives émises par la Direction de la santé publique (DSP), les deux cours d'école Sagard et Des Érables ont été fermées. Une lettre sera envoyée aux parents pour expliquer que cela est bien une directive de la DSP et non pas une décision de la direction.

La séance est levée à 20 h 50.

La prochaine rencontre du conseil d'établissement, prévue le 26 mai à 19 h, est maintenue.

---

Marie-Josée Normandin, directrice

---

Geneviève Dionne, présidente du Conseil d'établissement